



# Les Archers du stade Aurillacois

Président par intérim : Roger Moissinac

archerstadeaurillacois@gmail.com

Aurillac, le 24 avril 2026

Membres présents :

## Compte rendu Conseil d'Administration

**Mercredi 22 avril 2026 à 18h**

**Au gymnase MARIE MARVINGT**

**André Pascal ; Berthomier Joris ; Casagrande Pierre ; Laplace Romain ; Moissinac Roger ; Roux Eric ; Tison Jessica**

**Membres absents excusés : 0**

**Membres absents non excusés : Tison Nicolas**

Le conseil d'administration a débuté avec 5 membres : Jessica étant arrivée à 18h45 et Joris à 20h. Pascal a dû s'absenter à partir de 20h.

**Ordre du Jour :**

- Situation du club et fonctionnement du bureau suite à la démission de la Présidente et du Secrétaire.
- Challenge départemental jeunes. (organisation)
- Ouverture candidatures au CA (Appels à candidatures).
- Cantal tour et vital sport (Organisation, demande de bénévoles).
- Règlement des autorisations de compétitions (vote).
- Validation des dates de concours saison prochaine 2026/2027.
- Concours tir campagne Site du Moulin de Bargues (2 et 3 mai 2026).
- Stage des 16 et 17 mai 2026 (liste des inscrits, organisation ...).
- Animation dans le cadre des journées de la route des châteaux d'auvergne (juillet 2026) et autre animation à l'automne 2026. (Vote)
- Organisation passage à l'extérieur (Baradel)
- Questions diverses



## **- Situation du club et fonctionnement du bureau suite à la démission de la Présidente et du Secrétaire.**

Suite à la volonté de démissionner du poste de présidente, Pierre a demandé à Jessica si elle conservait son poste au conseil d'administration. Jessica a précisé son souhait de démissionner également du CA. La même demande a été formulée à Joris souhaitant démissionner du poste de secrétaire. Il souhaite également démissionner du CA.

Jessica a remis aux membres du bureau le badge et les clés du gymnase, ainsi que les clés du local de Baradel.

Jessica conserve son poste au comité départemental ainsi qu'au CRATA.

Jessica et Joris souhaitant quitter leur poste respectif et le CA, le Conseil d'administration continuera à fonctionner jusqu'à la prochaine AG avec 6 membres. Roger Moissinac assurant le poste de président par intérim, Eric Roux celui de secrétaire par intérim. Les postes de trésorier et trésorier adjoint restent inchangés.

Une erreur s'étant glissée dans le formulaire de demande de subvention auprès des services des sports (mairie d'Aurillac), la subvention obtenue est moins importante que les années précédentes : 244 euros au lieu de 560 euros

## **- Challenge départemental jeunes. (organisation)**

Le mandat a été envoyé aux clubs et aux archers. Un rappels a été effectué par mail.

Pour l'instant une seule réponse favorable des Archers de La Surène ; pas de réponse des autres clubs du département. 4 jeunes ainsi que 5 adultes débutants du stade Aurillacois sont inscrits. Une nouvelle relance aux clubs sera faite à l'issue du CA.

A la demande de Roger, Géraldine Benech s'est chargée de réserver des tables et des chaises et arbitrera le challenge.

Roger s'est assuré auprès de Michel Gazal qu'il y aurait bien le bon nombre de trophées.

Les courses pour la collation qui suivra le challenge seront réalisées par Pierre.

Jean-Pierre Galeyrand a confirmé qu'il sera présent pour remettre les prix, en tant que président du comité départemental.

Un appel aux bénévoles pour préparer la salle le samedi matin sera envoyé par mail.



### **- Ouverture candidatures au CA (Appels à candidatures).**

La prochaine AG aura lieu le 4 juillet 2026, une convocation ainsi qu'un appel à candidature pour compléter le CA sera envoyé début juin. L'AG n'étant pas électorale, il s'agira de compléter le CA jusqu'à 13 membres maximum. L'AG sera donc suivie d'un CA afin d'élire un nouveau bureau suite à la démission de la présidente et du secrétaire.

### **- Cantal tour et vital sport (Organisation, demande de bénévoles).**

Le club participera à ces journées : au lac des graves le 7 juillet et à Rénac le 28 juillet 2026. Un appel aux bénévoles pour encadrer ces journées sera envoyé par mail.

Pour le Vital sport, un mail a été envoyé pour confirmer notre présence à cette journée. Un appel à bénévoles sera également envoyé, lorsque nous aurons connaissance de la date.

Nous n'avons pas d'information sur la journée des associations organisée par la ville.

### **- Modification du règlement des autorisations de compétitions (vote).**

C'est une demande de La fédération. Tous les membres présents (6) sont en accord avec ce règlement.

Pouvoir est donné à Roger afin qu'il puisse voter, lorsqu'il aura le lien pour le vote électronique :

pour : 6                      contre : 0                      abstention : 0 (6 membres présents)

### **- Validation des dates de concours en salle pour la saison prochaine 2026/2027.**

Ces dates ont été définies lors de l'AG du comité départemental.

1<sup>er</sup> concours : date : 8/11/2026

2<sup>ème</sup> concours : date : 10/01/2027

### **- Concours tir campagne Site du Moulin de Bargues (2 et 3 mai 2026).**

Journées de préparation déjà fixées les 22 et 29 mai lors du dernier conseil d'administration, un appel aux bénévoles sera envoyé à l'issue de ce CA.

Pierre se charge de constituer les pelotons ainsi que du greffe et des courses.

Concernant la buvette des bénévoles seront sollicités.

Pour ce premier concours, des médailles seront distribuées comme récompenses aux meilleurs.

Le deuxième concours de Tir en campagne est inscrit les 6 et 7 juin 2026.



### **- Stage des 16 et 17 mai 2026 (liste des inscrits, organisation ...).**

Nombre d'inscrits à cette date : 12 archers dont un extérieur au club, et 2 entraîneurs du club probablement 3.

Besoin en matériel pour l'instant inconnu, Roger prendra contact la semaine précédant le stage pour connaître ces besoins.

Le stage démarrant à 13h 30, le samedi 16 mai, un café accompagné de gâteaux sera proposé en début d'après-midi.

Le dimanche matin pour démarrer la journée, un café sera offert accompagné de viennoiseries. (Un archer participant au stage se chargera d'acheter les viennoiseries).

### **- Animation dans le cadre des journées de la route des châteaux d'Auvergne et autre animation à l'automne. (Vote)**

\* Dans le cadre des « Journées de la route des châteaux d'Auvergne, qui se déroulera le 5 juillet 2026, le Château d'Anjony à Tournemire, souhaite proposer aux visiteurs des animations comme le tir à l'arc, qui était aussi à une autre époque un moyen de défense. Cette animation serait animée en contrepartie d'une rétribution. Pour choisir le lieu de l'animation, il nous est possible de nous rendre sur place avant.

Pierre fait observer que pour une journée, Cantal tour sport donne 250 euros, donc pour une journée au château, il sera demandé 250 euros. Cette remarque est soumise au vote : pour 6 voix / six présents.

Un vote concernant notre présence à cette journée a été réalisé: pour : 5 ; contre : 1 ; abstention 0

Le club participera donc à cette journée. Un appel aux bénévoles pour encadrer cette journée sera envoyé par mail.

\* Une journée pour la recherche sur la mucoviscidose sera organisée le dimanche 27 septembre au gymnase Marie Marvingt. Notre présence est sollicitée pour mettre en place une activité découverte de 9 h à 16h.

Une discussion sur le tarif à demander s'est engagée. Suite à celle-ci un vote a eu lieu : 5 voix pour la gratuité de cette journée contre 1 voix pour une participation moyennant 100 euros.

Le club participera donc gracieusement à cette journée.

Un appel aux bénévoles pour encadrer cette journée sera envoyé.



## - Organisation passage à l'extérieur (Baradel)

Rappel : sorties pour les tirs libres le 5 mai et pour l'initiation le 8 mai.

Un débat concernant la sortie ou non, pour l'initiation les vendredis, en raison des nombreux ponts du mois de mai, a eu lieu. Ces séances seront bien réalisées à Baradel sauf en cas de forte pluie.

Pierre se chargera d'emmener le matériel (arcs débutants) à Baradel, à charge aux encadrants de lui fournir la liste des arcs à emporter.

Jessica demande également que le gymnase soit ouvert lorsque le temps est « moche » afin que les archers puissent s'entraîner à l'intérieur.

## Questions diverses :

\*Il a été demandé à Jessica où en était le travail de mise à jour du règlement intérieur du club. Il lui également a été demandé si elle acceptait de revoir ce règlement. Elle a répondu : oui, celui-ci sera présenté au CA à la rentrée 2026/2027.

\*Concernant l'assurance du club

Les tarifs de la Macif ont augmenté de 100 euros car nous sommes passés au-dessus des 50 licenciés.

Il semblerait que cette assurance ne couvre pas les vols.

Pour Bargues, le propriétaire nous demande de nous assurer contre la chute d'arbres, mais c'est à lui de s'assurer contre ces incidents.

Pierre a pris contact avec Groupama, pour un devis, il est possible que le club obtienne une subvention ce qui conduira probablement à un changement d'assurance.

\*La Demande de subvention auprès de La FDVA suit son cours après quelques problèmes d'adresse.

\*Une demande de rendez-vous pour un partenariat ou un sponsoring avait été formulée par mail auprès de Leclerc Aurillac. Roger ira, accompagné d'un membre du bureau.

La séance s'est clôturée à 21h29.

Le Président par intérim : Roger Moissinac

Courriels adressés à :

L'ensemble des archers